

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 15 JUIN 2016

LES MEMBRES DE L’AFL RACONTENT LEUR BANQUE EN VIDEO

A l’occasion de la première Journée de l’Agence le 19 mai dernier, les représentants des collectivités membres ont été invités à partager leur vision de cette nouvelle banque qui leur appartient et qui leur est entièrement dédiée.

L’Agence France Locale a recueilli les témoignages de plusieurs représentants de ses membres, parmi lesquels :

- Françoise Nouhen et Dorothée Lageiste (respectivement Maire adjointe et collaboratrice à la direction des finances de Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme) ;
- Luc Le Lorc’h (Conseiller en charge des marchés publics de Longvic, Côte d’Or) ;
- Jean Marc Deitchmann et Jean-Charles Gredy (respectivement Maire et Directeur financier d’Huningue, Haut-Rhin) ;
- Philippe Maisonnas (Maire adjoint de Thil, Ain) ;
- René Tottoli (Maire adjoint de Mohrange, Moselle) ;
- Geneviève Guillou Herpin (Maire adjointe de Vendôme, Loir-et-Cher) ;
- Hakim Sabri (Maire adjoint de Grenoble, Isère) ;
- Caroline Barrière (Vice-Présidente de Strasbourg Eurométropole, Bas-Rhin) ;
- Benoît Perdereau (Maire de Gidy, Loiret) ; et
- Gérard Collomb (Sénateur-Maire de Lyon, Président de la Métropole de Lyon).

La vidéo est conclue par l’intervention d’Estelle Grelier, Secrétaire d’Etat en charge des collectivités locales.

[Voir la vidéo :](#)





Par et pour
les collectivités

A l'occasion de ces témoignages, élus et techniciens de collectivités membres de toutes tailles et d'origines géographique diverses ont décrit l'Agence comme « *arrivée au bon moment* » et « *correspondant exactement aux besoins exprimés par les communes* » et « *à [leurs] aspirations éthiques* ».

Saluant son « *esprit de de solidarité* », sa « *transparence* », sa capacité de « *conseil* » et d'« *écoute* » avec « *des professionnels à taille humaine* », sa « *compétitivité* », sa « *simplicité* », sa « *performance* » et sa « *proximité* », ils ont rappelé l'importance pour les collectivités d'« *avoir [leur] propre banque* », dont le modèle « *par les collectivités, pour les collectivités* » est présenté comme une « *innovation majeure* ».

« *Plus on sera nombreux dans l'Agence France Locale, ont-ils conclu, et plus notre pouvoir d'intervention sur le marché financier sera à notre avantage et nous permettra d'obtenir les meilleures conditions pour continuer à financer nos investissements* ».

À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé en 2013 par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. L'AFL-ST a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe.
- La mutualisation des besoins de financement de ses membres et leur qualité de crédit permet à l'AFL de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions attractives, qu'elle redistribue aux collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.
- Plus d'information sur www.agence-france-locale.fr